

# Et nos élus... Que font-ils ?

Le collectif d'Avernes souhaite partager son expérience



**325 habitants d'Avernes opposés au compteur LINKY ont sollicité des informations sur le dispositif LINKY auprès de leurs élus : M. le Maire tout d'abord, le député Alain Savignat, le sénateur Alain Richard et le conseiller départemental Jean-Pierre Muller ensuite. Et le résultat n'est guère brillant à ce jour...**

Pourtant, M. Lassus, directeur du programme LINKY, a déclaré à deux reprises au moins devant les parlementaires qu'Enedis s'employait à **travailler de concert avec les élus six mois avant le déploiement sur « les moyens et les manières de faire pour que cette information puisse être diffusée au plus près de la population\* »**

*\* Voir p. 37 et 116 du rapport de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques de février 2018, sur le site de l'Assemblée nationale.*

C'est manifestement un mensonge, ou l'information aura été jugée inutile par nos élus val-d'oisien et par Enedis ! On ne sait ce qui est le pire... entre la légèreté, le mépris, ou l'intention. Car n'est-ce pas finalement une volonté concertée de l'ensemble des parties prenantes de passer en force, ou plutôt par surprise, *en catimini* ? (C'est-à-dire discrètement, secrètement, en cachette...)

Sinon, pourquoi un tel manque de transparence ?

À ce jour, à Avernes, non seulement les élus et les autorités locales ne nous ont pas informés du déploiement et de ses modalités, non seulement ils ferment actuellement les yeux sur les poses forcées, sur les pressions et les pratiques déloyales qu'Enedis développe en toute impunité, mais ils refusent de nous dire où sont positionnés les concentrateurs, s'ils ont été activés, et combien de compteurs communicants vont y être connectés, alors que nous pensons qu'ils sont situés tout près de notre école et des habitations...

Notons qu'Enedis est invité chaque année à l'université annuelle des maires du Val d'Oise, et a missionné un délégué départemental spécifiquement chargé de communiquer avec les collectivités territoriales. C'est bien normal. Mais que les élus nous disent qu'ils ne sont au courant de rien ne l'est absolument pas.

Ajoutons que les communes ont tous un représentant titulaire et un suppléant qui siègent au SMDEGTVO (syndicat mixte départemental d'électricité, du gaz et des télécommunications du Val d'Oise), lequel est légalement chargé de contrôler son concessionnaire chargé de distribuer l'électricité sur son territoire, soit Enedis, anciennement ERDF\* (*voir le rapport de la cour régionale des comptes de l'Île-de-France sur le SMDEGTVO*).

**Bilan à ce jour : aucun soutien... et nous n'obtenons pas les réponses à nos questions.**

➤ **M. Savignat**, notre nouveau député, a bien reçu des représentants du collectif – forts il est vrai d'une pétition regroupant tout de même 325 signatures – en octobre dernier. Mais il est aujourd'hui aux abonnés absents, alors qu'il s'était engagé à intervenir, non pour nous soutenir, mais du moins pour que nous obtenions les informations et documents que nous avons demandés.

Peut-être a-t-il considéré qu'il sera bien temps de refaire campagne lorsque le moment sera venu. Ou bien aurait-il pris

conseil après notre entretien auprès des membres de « l'aréopage local », favorable au Linky ?

Pourtant, nombreux sont ses collègues députés qui s'engagent, aujourd'hui encore, ou du moins interpellent régulièrement\* le gouvernement au sujet des dysfonctionnements du dispositif et des questions de fond qu'il pose. Ce n'est pas le cas de M. Savignat qui n'a fait que nous proposer une nouvelle réunion avec Enedis... réduisant la question à un manque de pédagogie.

*\* Voir les dernières questions au gouvernement recensées sur le site de l'Assemblée nationale en tapant le mot Linky.*

Pédagogie... le maître-mot, empreint d'une forme de condescendance à l'égard des « pauvres hères » que nous sommes ; pour éviter en réalité le véritable débat, et alors que nous en savons désormais bien plus que nos élus sur le fonctionnement du dispositif LINKY.

➤ **M. Alain Richard** nous a en revanche longuement répondu par courrier\* (*voir sur le site*). Hélas, nous avons découvert qu'il était un fervent défenseur du processus, qu'il a manifestement contribué à mettre en place. Il est dommage que nous ne l'ayons pas su plus tôt, et surtout qu'il ne nous ait pas informés sur le dispositif et ses soi-disant avantages et bénéfices. Son argumentaire est en tout point semblable à la communication d'Enedis. Il reprend les contre-vérités d'Enedis, dont certaines ont été démenties pourtant par l'ANSES elle-même depuis 2017 déjà — certainement de bonne foi, et vraisemblablement par ignorance. Il serait temps, en tout cas, de considérer les Français comme des citoyens qui pensent. (*voir notre réponse*).

➤ **M. Jean Pierre Muller** n'a même pris la peine de répondre. Curieux élu local...

➤ **Enfin M. le Maire** (avec les membres de son conseil municipal que nous ne pouvons joindre par mail ou téléphone), dit que c'est l'affaire de chacun — et non de tous... Il craint un recours du préfet et s'aligne sur la position de l'union des maires du Val d'Oise, qui estime que le maire ne peut pas s'opposer au déploiement — contrairement à près de 849 communes (donnée du 11 décembre 2018 - en constante augmentation).

Il n'a jamais évoqué la pétition de 325 habitants lors des derniers conseils municipaux ni dans le bulletin municipal d'information. Bel exemple de déni de démocratie.

Certes nos maires sont submergés de tâches et de responsabilités, mais ils ont le devoir d'informer la population, et de ne pas se dessaisir de ce qui les concerne, à savoir la sécurité et la santé de leurs concitoyens.

On veut manifestement nous imposer un dispositif en nous prenant de court. Or à cela, il faut que nous réagissions tous.

**Le collectif d'Avernes**